

DU 1<sup>ER</sup>  
AVRIL  
AU 31  
OCTOBRE  
2014

## AU TEMPS DES DOLÉNS ET DES STATUES-MENHIRS

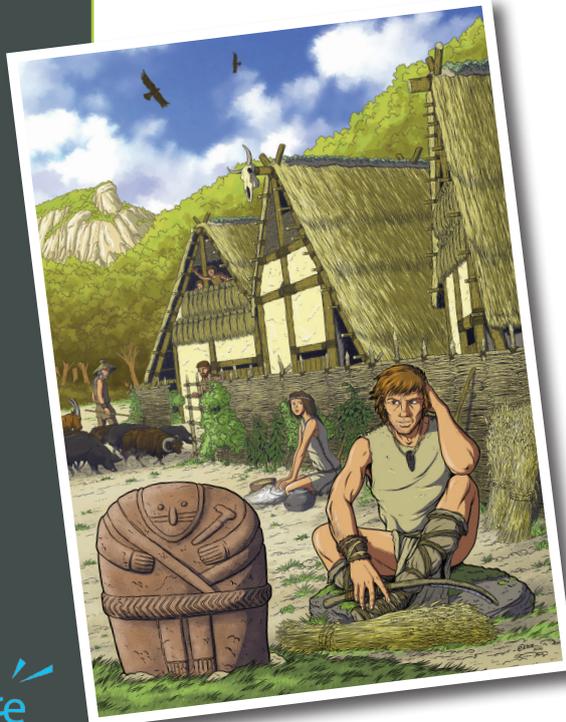


Illustration ©Olier

### QU'EST-CE QUE LE NÉOLITHIQUE ?

Deux périodes sont à distinguer dans la préhistoire, le Paléolithique (Âge de la pierre taillée) et le Néolithique (Âge de la pierre polie). Le Néolithique constitue un changement radical souvent appelé Révolution néolithique.



Apparu au proche orient, ce changement, qui s'étale entre 10 000 et 6 000 ans avant notre ère, voit la transformation de l'homme chasseur-cueilleur en agriculteur-éleveur.

Il y a environ 7 500 ans, le climat s'adoucit. Les hommes des terres tarnaises et aveyronnaises jusqu'alors nomades deviennent sédentaires. Ils construisent les premiers villages et produisent les premiers gestes pour domestiquer et maîtriser leur environnement.

Ce nouveau mode de vie voit apparaître des innovations techniques (araire, céramique, roue, métallurgie...).

La fin du Néolithique est marquée par une nouvelle évolution : la découverte, l'extraction et l'utilisation du cuivre. On parle alors de Néolithique récent ou d'Âge du cuivre.



Gaine de bois de cerf avec sa lame de pierre polie, Grotte de Foissac (Aveyron).

La gaine en bois de cerf placée entre la lame et le manche de bois permettait l'amortissement des chocs lors de l'utilisation de l'outil. Dotée de cette amélioration, la hache était plus résistante au temps et à l'usure.

*Réserves archéologiques  
de la grotte de Foissac.*

## LA VIE QUOTIDIENNE

La hache de pierre polie, outil emblématique du Néolithique permet le défrichage d'une partie du paysage pour la mise en culture des terres. Exploitées de plus en plus intensivement, elles voient les premières sélections de semences telles que le blé, l'orge et le seigle. De nouveaux outils comme la faucille ou le couteau de moissonneur apparaissent avec le développement de l'agriculture ainsi que certaines innovations techniques telles que l'araire et la roue.

Dans un processus analogue, certains animaux sont domestiqués comme les chèvres, les moutons et plus tard les bovins.

Les villages se créent, composés de maisons dont la longueur varie entre dix et quarante mètres. Elles sont souvent bâties côte à côte.



Couteau de moissonneurs, Grotte de Foissac (Aveyron). Réalisé avec du silex et une côte de bœuf, il possède deux perforations sur le manche. Celles-ci permettaient d'y glisser un lien, qui s'entourait ensuite autour de la main pour une meilleure préhension lors du travail des moissons.

*Collection départementale du musée du Rouergue*

Il ne subsiste aujourd'hui que très peu de traces de ces occupations en plein air réalisées en matériaux périssables et en pierres.

Ce nouveau mode de vie sédentaire entraîne de nouveaux besoins. La céramique apparaît pour le stockage des aliments et le métier à tisser permet la création des premiers tissus de lin et de laine issus des cultures et de l'élevage.

## L'ARTISANAT DU CUIVRE

À la fin du Néolithique, des populations commencent à extraire du minerai et à travailler le métal notamment le cuivre. À cette époque, des mines de cuivre sont exploitées et des petits objets sont réalisés. Dans le Sud-Aveyron, la présence de gisements accessibles a permis d'exploiter ce métal relativement tôt. Bien que l'émergence de ce nouveau matériau se développe, les outils en pierre sont toujours utilisés.

La réduction du minerai de cuivre, c'est-à-dire la séparation du métal pur des autres éléments, se fait dans un petit four réalisé à l'aide d'argile et de pierre. Celui-ci est chauffé à la température de



Poignard en cuivre à soie crantée, dolmen de Baldare, Saint-Léons (Aveyron).

La lame de ce poignard possède une soie crantée c'est-à-dire que la partie du poignard qui s'incère dans le manche possède des encoches. Celles-ci permettent de solidariser les deux parties du couteau et assure sa solidité.

*Collection du musée de Millau et des Grands-Causse.*

1200° C. En quelques heures, le minerai se liquéfie et se concentre au fond du foyer.

Une fois le cuivre récupéré, il est fondu dans un creuset avant d'être versé dans un moule.

La finition et parfois des décors viennent parfaire la réalisation de poignards, de haches ou encore de parures, objets les plus retrouvés en Aveyron.



## LES STATUES-MENHIRS

Une statue-menhir est une sculpture de pierre, représentant un personnage masculin ou féminin.

Ces sculptures ont été réalisées à la fin du Néolithique, entre 3 500 et 2 200 avant J.-C.

Il existe différents groupes de statues-menhirs en Europe, dans des secteurs géographiques précis et bien individualisés. Le groupe « rouergat » composé de près de 150 statues-menhirs se répartit entre



Hache-marteau, Grotte de Foissac (Aveyron).

Réalisée en bois de cerf, le nom de hache-marteau s'explique car une des extrémités est semblable à un marteau et possédait la même fonction. L'autre extrémité bien que façonnée en tranchant, ne devait pas couper, sa fonction n'est pas tranchée par les spécialistes.

*Collection départementale du musée du Rouergue  
(Dépôt à la grotte de Foissac).*

la vallée du Tarn et les plateaux de l'Espinouse en Languedoc-Roussillon. Parmi ce groupe, 70 ont été retrouvées sur le territoire aveyronnais, dont la statue-menhir des Vignals que l'on peut voir dans la présente exposition.

Les figurations des statues-menhirs sont toujours composées de détails anatomiques et d'attributs. Ils permettent de différencier les personnages féminins et masculins mais aussi de distinguer les objets emblématiques tels que la ceinture, le poignard ou encore la parure.

Parmi les objets représentés sur les statues-menhirs, on peut mettre en lumière la hache-marteau gravée sur l'épaule comme sur la statue-menhir des Vignals.

Divinités, ancêtres ou marques de territoire, l'interprétation des statues-menhirs reste un mystère. Leur datation n'est rendue possible que par la comparaison des objets gravés avec ceux retrouvés en fouilles archéologiques, en particulier dans les dolmens.

## LE RONDE DES MORTS : LES DOLMENS

Au Néolithique, les pratiques funéraires deviennent remarquables tant par leur caractère monumental que par leur diversité.

Le mot « dolmen » vient de la langue bretonne et signifie « table de pierre ».

Cette sépulture collective est composée de trois grosses pierres, deux montants et une dalle horizontale appelée table. Un mur de pierres sèches, le tumulus, entourait le dolmen.



Doigtier d'archer, dolmen d'Aguès, Vimenet (Aveyron).

Ce doigtier d'archer en lignite permettait à son utilisateur de protéger ses doigts notamment lorsqu'il était en position d'attente, corde tendue.

*Collection musée Fenaille.*

Ces monuments livrent, outre des ossements, des objets représentatifs de la vie quotidienne : fragments de céramiques, perles, pointes de flèches, outils...

Longtemps méconnus ou mal interprétés, ils constituent aujourd'hui des vestiges uniques du Néolithique visibles dans le paysage.

Avec plus de 800 dolmens, l'Aveyron est l'un des départements qui en compte le plus.

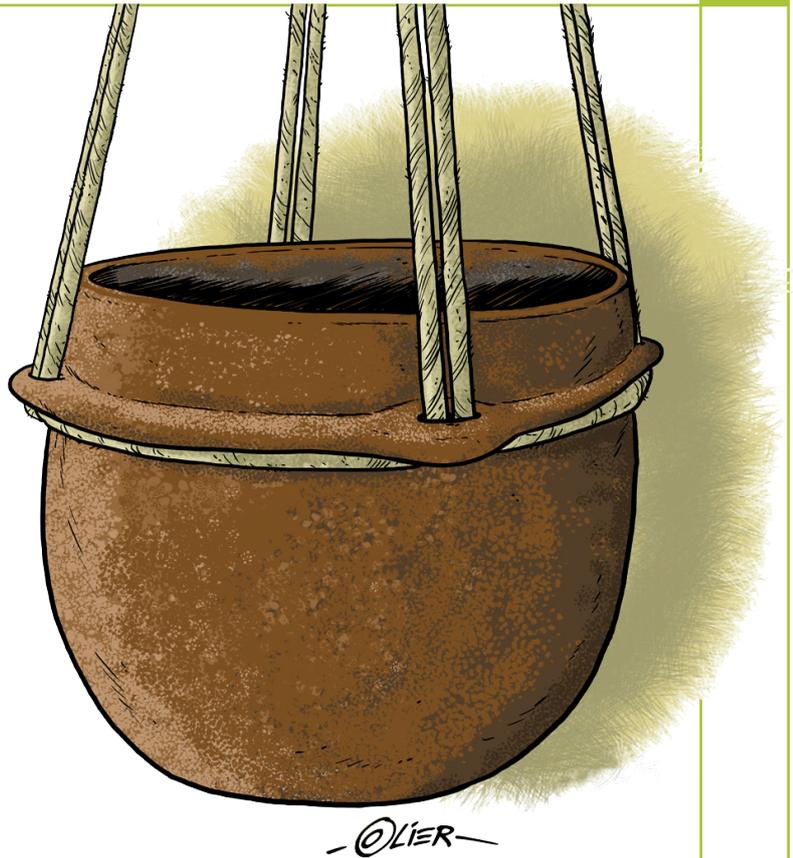


## LA RÉGLEMENTATION DE L'ARCHÉOLOGIE

Le patrimoine archéologique est défini comme constitué par « tous les vestiges et autres traces de l'existence de l'humanité, dont la sauvegarde et l'étude, notamment par des fouilles ou des découvertes, permettent de retracer le développement de l'histoire de l'humanité et de sa relation avec l'environnement naturel ».

Beaucoup d'opérations archéologiques débutent par un diagnostic afin d'évaluer l'importance des vestiges. Elles déterminent si des fouilles doivent être réalisées. Il en existe de deux sortes :

- Les fouilles programmées durent de un à trois ans. Elles sont élaborées par des chercheurs et structurées en fonction d'objectifs très précis.
- Les fouilles préventives déclenchées à l'occasion de chantiers de construction ou d'aménagement, permettent d'éviter la destruction du patrimoine lors de travaux d'aménagement ou d'urbanisation.



Des découvertes peuvent également être faites de façon fortuite. L'auteur de la découverte et le propriétaire du terrain se doivent de faire une déclaration immédiate au maire de la commune qui la transmettra au préfet.

Depuis 2004, c'est le Code du Patrimoine qui régleme l'archéologie en France.

aveyron.fr

## CONTACTS Montrozier

Musée  
Archéologie  
MONTROZIER

Tél. : 05 65 70 75 00

Mail : musee.montrozier@orange.fr

Conseil général de l'Aveyron  
Espace archéologique départemental  
Le Bourg - 12630 Montrozier

